

Le Bulletin

des Ressources Humaines



année
2007

service
drhrs

téléphone
01 55 44 27 15

document
RH 74
permanent

circulaire du 23 avril 2007

Rectificatif au *Bulletin des Ressources Humaines 2007*, éditions électronique et papier, document RH 4 année 2007 relatif aux absences pour raisons de santé des salariés (*BRH 2007 RH 4*)

Le 1^{er} alinéa du § 111 (démarches vis-à-vis de La Poste) de la circulaire du 21 décembre 2006 (*BRH 2007 RH 4*) est remplacé par le suivant :

« En cas de maladie, le salarié doit informer son responsable hiérarchique le plus tôt possible après le début de la première vacation non assurée ».

Foucauld LESTIENNE

annot. GM 06-2007	fiche tech.	classement PX	recueil PX5	diffusion interne à La Poste B
-----------------------------	-------------	-------------------------	-----------------------	---